



Groupe de Travail EAUX PLUVIALES ET RUISSELLEMENT EN ZONES AGRICOLES

Mercredi 04 juin 2025 – Echanges en visio

Votre interlocuteur

Benoît PHILIBERT

Métropole de Lyon

04 78 63 46 72

bephilibert@grandlyon.com

Compte-rendu des échanges

Personnes présentes

DDT 69 : Alban Nallet

Agglomération Villefranche Beaujolais Saône : Audrey Magnon (Chef de projet Eaux Pluviale)

Métropole de Lyon : Benoît Philibert (Responsable du service Environnement et Risques), Lise Foucher (Direction Cycle de l'eau, Stratégie Eaux pluviales dont ruissellement),

SMBVA : Rémi Bennahmias (Chargé de mission Risques et Ressource en Eau)

SMAAVO (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la vallée de l'Ozon) : Mialy Ranaivoson (chargée de mission Prévention Risque inondation)

Mr Barnachon – Agriculteur

Animation (AMO) Atelier Minga et ta.conseils

Réalisation du compte-rendu : Atelier Minga – ta.conseils

Rappel des objectifs de la séance du Groupe de Travail (GT)

- ▶ Actualités des membres du Groupe de Travail
- ▶ Echanges sur la version finale des fiches
- ▶ Stratégie de diffusion
- ▶ Suites pour le Groupe de travail
- ▶ Ressources



Présentation des nouvelles personnes

- M. Barnachon - Agriculteur sur la partie haute du bassin versant de la commune d'Ozon (Isère), plateau mornantais. M. Barnachon est impliqué dans un groupe d'agriculteurs et engagé sur les problématiques de ruissellement, notamment dans le cadre d'un conventionnement avec la CCPO (Communauté de Communes du Pays de l'Ozon). Il accueille favorablement l'accompagnement et l'aide du SMAAVO. Exploitant une petite exploitation en agriculture de conservation depuis 25 ans (sans labour), il met en œuvre des techniques permettant d'agir sur le ruissellement. Sa présence au cours de ce G.T vise à partager son retour d'expérience sur ces pratiques.

Actualités des membres du Groupe de Travail

Lise – Métropole de Lyon :

- Information : Départ de Claudie Briand Ponzetot qui a quitté la Métropole de Lyon
- Présentation d'une fiche récemment publiée par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités dévolues aux services publics locaux en réseau : énergie, cycles de l'eau, déchets, numérique) portant sur les responsabilités partagées en matière de ruissellement.
- Cette fiche rappelle que la mission de gestion du ruissellement est partagée entre les différents acteurs.

Lien : <https://www.fnccr.asso.fr/article/note-juridique-maitrise-des-eaux-de-ruissellement/>

Mialy – SMAAVO :

- Une rencontre est organisée avec les agriculteurs pour identifier les actions possibles de part et d'autre. Cette rencontre aura lieu le 19 juin
- Objectif : recherche de cohésion pour avancer ensemble
- C'est une première initiative de ce type réalisée au niveau du SMAAVO

Alban – DDT 69 :

- Élaboration d'un guide de cadrage sur les outils et dispositifs concernant le ruissellement, prévu pour l'été
- Le contenu traité dans guide : définition et compréhension (caractérisation), méthodes et outils de cartographie du ruissellement, techniques de gestion, conséquences, articulation des différentes compétences, dispositifs de financement. Ce guide sera destiné aux gestionnaires



Échanges sur la version finale des fiches

Présentation des fiches

- Les fiches 1 à 13 du cycle 1 étaient destinées au grand public.
- Cette nouvelle série qui a été développée par au sein du Groupe de travail est, elle, plus technique.

Remarques générales

- Lise attire l'attention sur le titrage : Les conventions sont similaires entre les territoires (métropole, SMAAVO, EPTB) mais les méthodes diffèrent. Il est important que les lecteurs comprennent que ce sont des fiches de bonnes pratiques et retours d'expériences et non des fiches juridiques
- Proposition de sous-titres avec des exemples territoriaux après les gros titres
- Structure commune appréciée : bilan, freins, leviers et témoignages

Dénomination spécifique :

- Mr Barnachon attire l'attention sur le fait qu'il serait préférable d'indiquer "Ruissellement sur les zones agricoles" plutôt que "ruissellement agricole" car le phénomène n'est pas uniquement lié aux pratiques agricoles et cela peut être stigmatisant pour les agriculteurs
- Le ruissellement provient aussi d'eaux extérieures aux parcelles
- Vision plus large nécessaire : érosion et inondation forment un ensemble à gérer de manière intégrée

Observations sur les fiches spécifiques

Mialy (Fiche 2 SMAAVO) :

- Questionnement sur le focus sur la fiche 1 mais qui n'est pas sur les autres fiches
 - Absence de renvois dans la fiche 1
- Réponse de Thomas : la Fiche 3 est considérée comme une extension de la fiche 2 en cela elles se répondent et se renvoient l'une à l'autre

Concernant les financements :

- Financement à 130% par l'agence de l'eau mentionné
- Rappel dans la fiche 3 : exploration nécessaire d'autres leviers de financement

Audrey sur la Fiche 1

Concernant les freins mentionnés et la situation du Beaujolais :

- Audrey attire l'attention sur la nécessité de reformuler la phrase concernant les freins : en effet, de son côté elle constate une évolution positive des pratiques : les jeunes exploitants sont de plus en plus sensibilisés à la question de l'enherbement des vignes. Diminution des vignes nues sans enherbement. Certaines solutions ne sont pas généralisables (exemple : enherbement



inter-rang inadapté aux vignobles en culture dense "en gobelet")

- Pratiques en évolution : généralisation de l'enherbement des vignes
- Possibilité d'enherbement même sans inter-rang

Recommandation :

- Ne pas citer spécifiquement le Beaujolais
- Vérification à effectuer avec Rémi Carrère sur la formulation

Observations d'Alban

Corrections techniques :

- DDT 69 : corriger en "DDT-risques.fr"
- Fiche pratique 3 : redondance dans les deux derniers paragraphes (comment et méthode)
- Fiche 2 : coquille d'espacement à corriger
- Attention à l'utilisation des sigles
- Point d'attention sur les SAGE

Observations de Thomas

Positionnement des fiches :

- Objectif : faire état de bonnes pratiques et montrer les réalisations existantes
- Ne sont pas des fiches guides prescriptives
- Ne sont pas des fiches juridiques
- Terminologie "eaux pluviales/ruissellement" reprise du cycle précédent
- Importance d'une bonne réception par les agriculteurs et d'éviter les termes pouvant froisser les parties prenantes

Intervention de M. Barnachon sur les financements

Questionnement : S'agit-il d'une image à un instant donné ou peut-on soulever des sujets de financement plus larges ?

Observations :

- Les financements constituent un frein pour les agriculteurs
- Problème structurel : gestion de sujets indéterminés dans le temps par des financements fragmentés, alors que l'érosion est un problème de très long terme

Propositions alternatives :

- Rémunération des services rendus par l'agriculture
- Évolution des pratiques agricoles : moins d'élevage dans les secteurs, déprise sur l'élevage rendant difficile le maintien des prairies
- Développement d'autres types de productions (énergétiques, plantes énergétiques) permettant de dégager un revenu tout en gérant l'érosion
- Création de filières économiques durables, non liées à des politiques ponctuelles
- Financement par une activité économique autoalimentée, cohérente avec l'action anti-GES

Terminologie : Mr Barnachon invite à préférer le terme "accompagnement/compensation" plutôt qu'"aide aux agriculteurs" - vision d'un service rendu à l'intérêt général dans une dynamique de travail partenarial.



COMMENTAIRES DE L'AMO à la suite du Groupe de travail

Les modifications ont été prises en compte et seront réalisées selon les possibilités, en concertation avec la Métropole.

Intégration de :

- Sous-titres
- Changement de dénomination : "fiche expérience" au lieu de "pratique"
- Nom du territoire intégré au titre pour souligner qu'il s'agit de retours d'expérience territoriaux et non de fiches à valeur juridique
- Dans la fiche 1, élimination de la dénomination géographique "Beaujolais" afin de ne pas cibler spécifiquement une zone sur la question de l'enherbement des vignes
- Objectif : impulser la discussion, sensibiliser, diffuser

Lien des fiches de valorisation

Fiche de valorisation 1 — Ruissellement agricole

Thème : Adaptation des pratiques agricoles

Référence : [FICHE PRATIQUE #1 RUISSELLEMENT-print.pdf](#)

Fiche de valorisation 2 — Ruissellement agricole

Thème : Conventonnement

Référence : [FICHE PRATIQUE #2 CONVENTIONS OZON-print.pdf](#)

Fiche 3 de valorisation 3 – Conventions de la Métropole de Lyon

Référence : [FICHE PRATIQUE #3 CONVENTIONS LYON-print.pdf](#)



Stratégie de diffusion des fiches

Échéance pour avoir les fiches en version finale : **19 juin** - Présentation au SMAAVO

Acteurs clés	Modalités de diffusion	Favoriser l'appropriation	Regard d'expert-es pour la diffusion
Secteur agricole : - Contact direct avec les agriculteurs locaux (bouche à oreille + réseaux) - Chambre d'agriculture comme relais via son mailing des agriculteurs - Groupements d'agriculteurs (GEDA OZON) Diffusion institutionnelle : - Donner à voir ce que fait l'aire lyonnaise - faire du relai - Diffusion large à prévoir : identifier les contacts clés - Comité inondation : EPCI / Communes / GEMAPIEN / Syndicat de bassin - Membres du SAGE - Communes, EPCI, Collectivités, Départements Associations : - Associations locales : recenser celles en lien avec le sujet et les informer - Associations environnementales : FNE	Canaux de communication : - Sites internet des communes - Réunions : notamment celles du SMAAVO pour présenter les fiches (PPT + support papier) - Canaux de diffusion : mailing, comité inondation Réseaux professionnels : - Groupes de travail type ASTEE (Association des professionnels de l'eau et des déchets : https://www.astee.org/) Retour d'expérience : - Consulter Manon Perreal pour connaître les modalités de diffusion des fiches lors du cycle 1	Approche de terrain : - Démarche proactive de terrain - Communication via les pairs, de paire à paire : techniciens, syndicats, chambre d'agriculture, EPCI et les agents avec qui ils sont en contact - Se rapprocher des agriculteurs sur le terrain et leur présenter les fiches Présentation directe : - Aller présenter les fiches directement aux agriculteurs, par territoire (EPCI, Syndicat de bassin) - Pas besoin de note de présentation mais bien insister sur le fait que ce ne	Experts comme relais d'informations : Financeurs Organismes / réseaux : CEPRI / INRAE / CEREMA / AERMC / ADEME



Nationale + Rhône et autres associations Organismes techniques et institutionnels : • Agence de l'eau • DREAL • DRAAF • Cerema • INRAE • CEPRI Contacts spécifiques : • La Métropole dispose de contacts auprès de l'Agence de l'eau, INRAE, CEPRI, CEREMA : Club Ruissellement		sont pas des fiches juridiques Usage des fiches : • La fiche est un support de discussion pour réagir : il faut comparer avec la situation locale et adapter	
---	--	---	--

Intervention de M. Barnachon :

- Besoin de découplage des sujets
- En tant qu'agriculteur, constat que les changements prennent du temps
- Expression d'une certaine frustration et volonté d'accélérer les évolutions

Suites pour le groupe de travail

Échanges sur la continuité du groupe de travail

- **Position de Mialy (SMAAVO) :** Le SMAAVO travaille sur l'animation en lien avec ce qui est proposé par la Métropole et réfléchit à mettre en valeur une production différente ainsi qu'à l'évolution des stratégies des filières.
- **Position de M. Barnachon :** Nécessité d'aller vers du concret sur le terrain avec de nouvelles idées pour gérer cette problématique. Il s'agit d'un vrai sujet où, partant d'un problème, on peut apporter une réponse de fond. Cela passe par la rencontre et l'animation avec toutes les parties prenantes. Il exprime un besoin d'avancer sur ce sujet.

Perspectives évoquées par le groupe

Valorisation et diffusion du retour d'expérience :

- Présenter le REX en Comité pour évoquer cette expérience
- Le présenter lors du RésO pour porter à connaissance aux autres membres



- Voir comment cette présentation ouvre des perspectives et donne des retours aux autres membres de la stratégie

Rôle futur du groupe de travail :

- Le GT pourrait animer la diffusion et s'assurer de la diffusion la plus large possible
- Examiner comment cela peut susciter l'action sur le terrain
- Identifier sur quels autres territoires il existe des initiatives similaires au SMAAVO

Actualisation et suivi :

- Faire une fiche actualisant les autres retours d'expériences (proposition : une fois par an, un autre cas ?)
- Se mettre à jour au fur et à mesure des évolutions

Dimension prospective :

- Sujet prospectif soulevé : Comment se projette-t-on dans le long terme ?

Questionnement de Benoît : Reconnaissance des enjeux réels mais questionnement sur l'inscription de ces perspectives dans le cadre de la stratégie.

Conclusion et perspectives

Modalités pour continuer définies :

- Présentation en Comité du retour d'expérience du groupe de travail
- Discussion élargie lors du prochain RésO prévu en septembre pour porter le sujet à connaissance de l'ensemble des membres (sondage pour une date envoyé)
- Examen collectif des questions soulevées et définition des suites à donner au niveau de la stratégie globale
- Remontée vers le service agriculture pour intégration dans les démarches sectorielles

Orientations pressenties : Le groupe de travail évolue vers un rôle d'animation et de suivi de la diffusion des retours d'expérience, avec une mission de veille sur les initiatives territoriales similaires. La continuité du groupe est conditionnée aux orientations qui seront définies collectivement lors du RésO de septembre, notamment sur son articulation avec la stratégie globale et ses modalités de travail futures.

Observation de Thomas : Le travail à venir se situe en proximité avec la réalité terrain plutôt qu'avec la stratégie théorique. Il est nécessaire de partager les avancées du travail et d'échanger sur la continuité.



Ressources intéressantes

Mise à disposition sur la plateforme :

- Fiche CEPRI/FNCCR : <https://www.fnccr.asso.fr/article/note-juridique-maitrise-des-eaux-de-ruissellement/>
- CR du dernier G.T : [M02_CR_GT RUISSELLEMENT 20250402](#)
- CR du G.T du 30 mai 2023 avec tous les sujets d'intérêt du groupe de travail : [M02_CR_GT-RUISSELLEMENT 20240530_vA.pdf](#)

Prochaines étapes

Prochain rendez-vous :

- Café Retex le lundi 16/06 entre 11h et 12h - Café RETEX # 1: Culture du risque et dialogue amont-aval
- Comité du 30/06/25 à Brignais
- Lors du RésO en septembre (sondage date envoyé aux membres de la stratégie) avec pour objectif la présentation et reprise collective du sujet